

encore de lots offerts au-dessous des cours. Nous signalons à ce sujet une légère baisse dans les cuirs à semelle et dans les pebbles. Les autres lignes sont stationnaires, mais avec l'avantage du côté de l'acheteur.

Dans les peaux vertes, les arrivages de la campagne continuent à être abondants et les commerçants se font des stocks en attendant que les tanneurs, actuellement indifférents, se décident à acheter. On paie à la boucherie les peaux légère 4c, 3c et 2c, comme devant. Les peaux lourdes valent 5 et 5½c, les prix pour les tanneurs sont de ½c à 1c de plus.

Drapés et nouveautés.—Le commerce de gros est principalement occupé de ce temps-ci, à expédier les marchandises vendues en novembre et décembre et à scruter les affaires des clients détaillants en compte avec leurs fournisseurs. Les commis-voyageurs ne font, jusqu'ici, que de petites ventes. Les paiements sont passables. Rien à signaler dans les prix.

Epicerie.—Ce commerce a son activité normale, avec paiements satisfaisants. Les fruits de la concurrence effrénée entre marchands de gros commencent à se montrer; la maison James Lee & Co. qui faisait l'importation de divers articles d'épicerie, a, pour avoir voulu trop couper les prix, été obligée de suspendre ses paiements. A qui le tour?

Les sucres sont stationnaires avec mouvement régulier. Les marchés des sucres bruts en Europe sont sans animation, mais les cours restent soutenus. A New-York, les cours sont fermes.

Les sirops et les mélasses n'ont qu'une demande très modérée, le bon marché des sucres nuisant à la consommation de ces articles.

Dans les raisins secs, les Valence sont toujours rares et nous ne serions pas étonné de voir demander de ½ à ¾ de plus pour les sortes qui se vendaient au plus bas prix.

Le câble Sisal a encore baissé de ½c par livre. La Consumers Cordage Co., qui a le monopole de la corde dans notre pays, se plaint que le gouvernement d'Ontario veuille lui faire concurrence.

Fers, ferronneries et métaux.—Les ventes de ferronneries sont peu actives; on ne s'attend guère à une reprise avant le milieu de février; de fait, quelques maisons qui avaient mis leurs voyageurs sur la route les ont rappelés, vu qu'ils ne faisaient pas leurs frais.

Les prix des divers articles sont sans changement.

Huiles, peintures et vernis.—Marché tranquille et sans changement dans toutes ces lignes.

Laines.—La demande sur place est encore très lente pour les laines domestiques, qui se vendent à des prix faibles.

Poisson.—La demande est bonne et les prix se raffermissent pour la morue et les saumons. Le hareng reste stationnaire.

Salaisons.—Demande modérée pour les lards et le saindoux aux prix antérieurs.

Aux Electeurs du Quartier St-Laurent

Je vous remercie pour cette réquisition très flatteuse que je viens de recevoir, me demandant de me présenter comme candidat pour représenter votre quartier au conseil de ville. Que je sois élu ou non, je serai toujours fier du fait

que plusieurs de mes concitoyens m'ont jugé digne d'être nommé à une position responsable, à une époque à laquelle on fait des efforts pour obtenir une représentation meilleure des contribuables au conseil de ville. En acceptant avec reconnaissance ma nomination, il est de mon devoir de vous dire en peu de mots la ligne de conduite que j'entends suivre, si je suis élu.

Je considérerai l'emploi d'évein comme une position de confiance publique, à exercer non à mon propre profit, mais au profit d'une grande corporation quelconque, faisant affaires avec la ville; mais dans les intérêts du public en général, sans distinction de classes, croyances ou races.

Une des réformes les plus nécessaires au conseil de ville est celle d'accorder des contrats pour les travaux publics. Comme principe général, je suis en faveur d'accorder le moins de contrats possible. Quand la chose est praticable dans les affaires civiles, je crois qu'il vaut mieux le faire à la journée sous la surveillance des officiers permanents. Les résultats sont généralement meilleurs sous tous rapports. La qualité de l'ouvrage est meilleure, le coût est moindre et le système est plus profitable aux classes ouvrières de la ville, dont les intérêts, en regard aux travaux publics, devraient recevoir plus de considération qu'elles reçoivent à présent. Quand, pour une raison quelconque, il n'est pas praticable pour la ville de faire son propre travail, je crois qu'il est encore possible d'augmenter grandement le système d'accorder les contrats. Je ferai toujours tous mes efforts afin que les contrats civiques soient accordés au plus bas soumissionnaire et non pas à des entrepreneurs favorisés et des tacticiens qui ont des amis dans le conseil. Longtemps avant que j'aie eu l'honneur d'obtenir un siège au conseil de ville, j'avais pris des intérêts considérables dans les affaires municipales du conseil de ville et je ne pouvais m'empêcher d'être impressionné par le fait qu'une si grande partie de l'argent public devait être dépensé en profits dans lesquels les échevins avaient un intérêt direct ou indirect. Un tel état de choses porte avec lui sa propre condamnation et je m'opposerais constamment contre tous projets exigeant les dépenses de l'argent du public, projets dans lesquels on soupçonne les échevins d'être personnellement intéressés. Sous ce rapport, je puis ajouter que tout en croyant que c'est une politique sage et libérale pour le développement et la croissance rapide de la ville, je suis en faveur d'accorder de l'argent pour tous les besoins nécessaires de chaque jour, tel que le nettoyage des rues, l'arrosage et le pavage, avant d'entreprendre des projets extravagants d'améliorations qu'on entreprend trop fréquemment, et qui sont trop en faveur de quelques personnes. Je suis fortement opposé au système d'expropriation qui semble être fait pour enrichir quelques avocats au détriment des propriétaires.

Un de mes principaux buts sera la mise en force de la loi qui requiert que les cotisations soient basées sur la valeur actuelle des propriétés sur le marché et non pas selon le caprice ou la devinette. Je ferai tous mes efforts pour maintenir le crédit de la ville dans les affaires monétaires.

(Signé,) E. GOFF PENNY.

Revue des Marchés

Montréal, 25 janvier 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

L'Europe est toujours saturée de blé et les apparences de la prochaine récolte ne sont pas de nature à activer la spéculation à la hausse. La période la plus critique de l'hiver est à peu près passée—quoique le danger existe jusque vers le milieu de février. Mais si les blés de France, par exemple, ont supporté sans dommage appréciable les grands froids de la première semaine de janvier qui ont gelé la Seine, la Loire et même la Gironde, à plus forte raison pourront-ils supporter—parcequ'ils seront plus rigoureux, les froids qui peuvent survenir d'ici au printemps. La Russie a eu une abondante chute de neige, ces jours derniers, qui a mis ses champs de blé à l'abri des froids excessifs qui s'y font parfois sentir. Les nouvelles des autres pays sont dans le même ton. Dans l'autre hémisphère, où l'on est en pleine moisson, les nouvelles indiquent des rendements atteignant au moins la moyenne et promettant des surplus considérables pour l'exportation.

L'avenir des prix du blé semble donc ne pas devoir différer beaucoup du présent. Il n'y aurait qu'une calamité imprévue,—une forte gelée tardive, ou une guerre européenne, par exemple, pour mettre la perspective des prix du blé pour la saison dans un ton ferme. A part cela, il faudra que les cultivateurs se résignent à vendre leur blé à bon marché et les boulangers—à baisser un peu leurs prix.

Mark Lane Express, de lundi, passe en revue la situation du blé en Angleterre: "Les blés anglais ont été lourds. La demande a été lente et il n'y a pas eu de variation marquée dans les cours. Les blés étrangers ont été plus fermes, et principalement à cause de la demande pour le marché français. Le maïs a été plus raide, le maïs nouveau américain mélangé se vendant à 18s et le vieux à 18s 4d. L'orge, l'avoine et les haricots ont été soutenus. Au marché d'aujourd'hui, les blés anglais ont obtenu à peine les prix de la semaine dernière. La demande de blés étrangers a diminué; les farines sont négligées. L'avoine a haussé de 3d à 6d avec une bonne vente à la consommation. Le maïs disponible a été vendu un peu plus cher pour livraison en février. Les pois et les haricots ont été soutenus."

Le Marché Français du 6 janvier envisage la situation comme suit:

"Au marché de Paris, les cours des farines, après avoir reperdu aujourd'hui une partie de leur avance en sympathie avec New-York et par suite aussi de quelques réalisations, ont clôturé de nouveau très fermes.

"A Londres, le blé est ferme mais inactif, de même que le maïs; l'avoine est plus ferme; l'orge calme mais soutenue.

"A Berlin, le blé est lourd avec demande restreinte, à des cours en baisse 6 centimes environ par 100 kilos (½c par 100 lbs); le seigle est également lourd et en baisse de 2½c par quintal."

La question du rétablissement des droits à l'importation sur le blé en France, prend une tournure plus grave. Les réclamations des agriculteurs sont plus nombreuses, les propositions se succèdent rapidement devant le parle-